



RÉSUMÉ

La contrefaçon des marques est un phénomène européen et international en constante augmentation, dont la répression nécessite de développer une protection efficace et effective. Durant ces trente dernières années, le législateur européen s'est efforcé de développer un modèle européen harmonisé de lutte contre les contrefaçons de marques, aussi unifié que possible. Le présent travail de recherche a par conséquent pour objectif de répondre aux questions suivantes. Le modèle européen prévoit-il des instruments efficaces pour lutter contre les contrefaçons de marques? Le cadre normatif dont il est composé nécessite-il des aménagements complémentaires?

Dans la mesure où la propension du modèle européen à satisfaire les exigences fixées à l'échelle internationale s'agissant de la mise en oeuvre d'une lutte efficace contre les contrefaçons de marques est constamment mise en doute, il paraît opportun d'envisager une reconsidération dudit modèle dans le contexte franco-allemand. Une étude minutieuse de la viabilité des propositions d'amélioration issues de ces deux systèmes s'impose alors et suppose que les dits systèmes soient préalablement parvenus à trouver un juste équilibre entre compétition et coopération.

En ce sens et compte tenu de leurs nombreux succès en matière de lutte contre la contrefaçon (best practices), il est permis de voir en la combinaison de ces deux systèmes une source de reconsidération du modèle européen on ne peut plus prometteuse.